

NOTE SUR LA LANGUE FRANÇAISE AU BURKINA FASO

0. INTRODUCTION

On entend souvent dire que le Burkina Faso est un pays francophone, tout comme d'ailleurs la plupart des pays africains qui ont subi le joug du colonialisme français.

Le dictionnaire ROBERT définit l'adjectif *francophone* comme suit : "Francophone = qui parle habituellement le français". Ainsi donc, les Burkinabè seraient des locuteurs francophones.

Or, nous savons que conjointement à la langue française qui est le véhicule officiel de communication, existent une soixantaine de langues nationales parlées par le peuple.

Il faut donc ramener les choses à leur juste proportion. C'est l'objectif de cet article qui tentera une approche de la réalité du français parlé au Burkina Faso.

Pour ce faire, les questions suivantes seront au centre de notre réflexion :

- 1°/ Quel est le nombre de locuteurs francophones au Burkina Faso ?
- 2°/ Comment se présente la pratique réelle de la langue ?
- 3°/ Quelle est sa dynamique évolutive ?

Cette problématique n'a pas de prétention à l'exhaustivité. Néanmoins, elle peut concourir à mieux situer le Burkina Faso dans la francophonie et aider à la recherche d'une glottopolitique démocratique pour le pays.

1. LA DÉMOGRAPHIE LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS AU BURKINA FASO

Il nous semble que pour mieux parler de la langue française au Burkina Faso, il est utile de savoir combien de Burkinabè parlent et/ou écrivent cette langue.

On évite par ce biais les spéculations à dessein en dévoilant les matériaux nécessaires à l'analyse.

Le Burkina est hélas un pays en construction où l'on avance sur la base d'évaluation. Ainsi, les données statistiques, quand elles existent, sont souvent dépassées et par conséquent exploitables avec prudence.

La démographie linguistique du pays, dans sa composition du point de vue du nombre de langues parlées par les diverses nationalités est à cet égard lacunaire. On avance souvent le chiffre d'une soixantaine de langues, donc de peuples. Une zone d'ombre engloutit les réalités dialectologiques qui, pourtant, permettent de démasquer l'opacité des différents idiomes recensés. En effet, la différence entre langue et dialecte reste toujours nébuleuse pour l'opinion et on ne sait toujours pas où commence et où finit telle ou telle langue.

Pour en revenir à la langue française, langue de pouvoir depuis la colonisation, les statistiques que nous avons pu obtenir ne sont pas exemptes de reproches. Hormis le fait qu'elles ne sont plus d'actualité, les renseignements qu'elles renferment éclairent à peine et laissent donc transparaître un certain nombre de questions sur le degré de compétence et/ou de performance des locuteurs francophones.

Ainsi, d'après l'enquête démographique par sondage faite en 1960/61 (NIKIEMA, 1980), la connaissance du français écrit et/ou parlé est la suivante¹ :

	Sexe	Ignorent le français	Parlent le français	Lisent et écrivent le français
Ensemble	Homme	94 %	4,1 %	1,9 %
Haute-Volta				
moins Ouaga et Bobo	Femme	99,7 %	0,1 %	0,2 %
Zones rurales	Homme	94,5 %	23,9 %	1,6 %
	Femme	99,7 %	0,2 %	0,1 %
Centres secondaires	Homme	71,1 %	13,6 %	15,3 %
	Femme	94,9 %	0,8 %	2,3 %
Ouagadougou	Homme	60,7 %	7,8 %	31,5 %
	Femme	90 %	1,7 %	8,3 %

Il faut mentionner qu'à l'époque où cette enquête a été réalisée le taux de scolarisation selon LALLEZ (1976) était de 6 %.

A présent quels enseignements tirer des chiffres qui précèdent ?

Les résultats du tableau sont pertinents sur deux plans, à savoir sociologique et géographique.

- Du point de vue sociologique, la stratification sexuelle (homme/femme) articulée sur la pratique de la langue française laisse percevoir une double réalité. En effet, on constate que les hommes sont plus locuteurs francophones que les femmes. Ceci est sans doute dû au fait qu'à l'époque, on envoyait de préférence les garçons à l'école que les filles. C'est toute une vision de la femme et de son rôle social qui est ainsi exposée. Naît alors un déséquilibre qui touche aussi bien la ville que la campagne. Il est toutefois accentué dans ce dernier cas compte tenu de l'ancrage des préjugés mais aussi de l'insuffisance de l'infrastructure scolaire.

- Au plan géographique, le français est inégalement réparti suivant un axe opposé zones urbaines/zones rurales. Ces dernières sont encore défavorisées tout comme au niveau sociologique.

La cause principale nous semble être le déséquilibre de la carte scolaire allié à la concentration administrative dans les principales villes où le français a acquis un statut de lingua franca pour répondre aux besoins de communication d'une population composite.

Il ressort de tout ce qui vient d'être dit, qu'à l'accession du pays à l'indépendance, la langue française se présentait comme un outil de communication élitiste servant de marche-pied à la promotion sociale individuelle. Les locuteurs étaient donc plus fonctionnaires ou commis ayant fréquenté l'école, que paysans.

Pour ce qui concerne la maîtrise de la langue, les termes : "parlent, lisent et écrivent le français" n'indiquent pas clairement le niveau ou du moins le degré de compétence et/ou de performance des locuteurs.

De ce fait, le phénomène de variation qui toucherait la langue se retrouve masqué.

- L'annuaire statistique du Burkina Faso (1984) n'est pas non plus éclairant à propos de la démographie du français dans le pays :

2. LE FRANÇAIS PARLÉ AU BURKINA FASO

Avant tout développement, on observera d'abord que la bibliographie en la matière est embryonnaire au regard des travaux que l'on trouve ailleurs³ sur le même thème en tant que domaine de préoccupation socio-linguistique.

Pour le Burkina, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'article de PRIGNITZ (1983) et au second chapitre de notre thèse (1984) pour une idée du français utilisé dans le pays.

On notera aussi qu'il y a en projet, sous la coordination de Claude CAÏTUCOLI, une vaste recherche interdisciplinaire sur "le français au Burkina"⁴.

En ce qui concerne la méthodologie d'approche de la langue, la réflexion prendra appui sur celle employée par BICKERTON (1975) à propos du continuum créole/anglais existant en Guyane où il distingue trois strates concernant les formes et les constructions linguistiques.

- Ainsi, le *niveau basilectal* est une collection de fautes d'orthographe et d'écarts syntaxiques par rapport à la norme académique. Le français populaire d'Abidjan (FPA), parlé par le prolétariat urbain, est généralement classé sous cette rubrique.

- La seconde strate est constituée par les *productions mésolectales* présentant peu de différences avec le niveau standard mais révélant quand même des "régionalismes" tels qu'ils sont repertoriés par exemple dans *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire* (1983).

D'après LAFAGE (1979), la pratique mésolectale est propre à la "classe moyenne lettrée" qui fait "usage d'une variété régionale de français" à "norme locale implicite".

- Enfin, le sommet du continuum est occupé par les usages normatifs de la langue. C'est le *niveau acrolectal* où l'on retrouve le français à norme académique employé par l'élite locale.

La méthode de travail étant ainsi circonscrite, la réflexion qui va suivre cherchera à déterminer si le français parlé au Burkina peut être intégré à cette classification de BICKERTON vérifiée par les études de LAFAGE (op. cit.) concernant la Côte-d'Ivoire.

2.1. Les moyens d'accès à la langue

Ici sera débattu le fait de savoir si les différentes pratiques de la langue française au Burkina ne sont pas engendrées par les divers moyens d'accès à celle-ci, autrement dit par le type d'apprentissage.

Pour ce faire, on distinguera deux voies conduisant vers la maîtrise du français :

- Il y a d'abord l'accès principal constitué par le système de la scolarisation qui touche, nous l'avons déjà dit, près de 22 % des enfants du pays. Cet apprentissage du français en situation scolaire conduit progressivement à la préparation du CEPE au primaire, du BEPC et Baccalauréat en second cycle. L'Université assure le reste de la formation en utilisant le français comme véhicule des enseignements.

On verra plus loin que ces différents niveaux ont quelque chose à voir avec la maîtrise de la langue dont la fonction essentielle, au plan social, est d'assurer la promotion individuelle.

Compte tenu du faible degré de scolarisation du pays, la grande majorité des Burkinabè apprennent le français sur le tas, ce qui, nécessairement, entraîne une fonctionnalisation de la langue.

Ce type d'apprentissage est surtout le fait des non-scolarisés et se rencontre beaucoup plus en ville qu'en campagne. A cela deux raisons principales :

- Les campagnes sont en majorité monolingues et lorsqu'elles présentent une certaine hétérogénéité comme dans l'ouest du Burkina, une langue nationale à statut véhiculaire supplée à l'incompréhensibilité inter-ethnique.

- Par contre, dans la zone urbaine de Ouagadougou à population cosmopolite, le français est lingua franca en même temps qu'il sert de langue de travail. Ce rôle est atténué à l'ouest du fait de la prédominance du jula, si bien que le recours au français, dans les situations informelles de communication, est marginal.

Dans les centres semi-urbains, la situation se présente tout autrement. En effet, la distance sociale entre les fonctionnaires locaux et la population native est assortie d'une distanciation linguistique du fait que les premiers vivent très souvent entre eux et n'ont avec les autochtones que des rapports utiles. Cette distance se rétrécit, sans pour autant disparaître lorsqu'une communauté de langage lie le fonctionnaire à son milieu d'accueil.

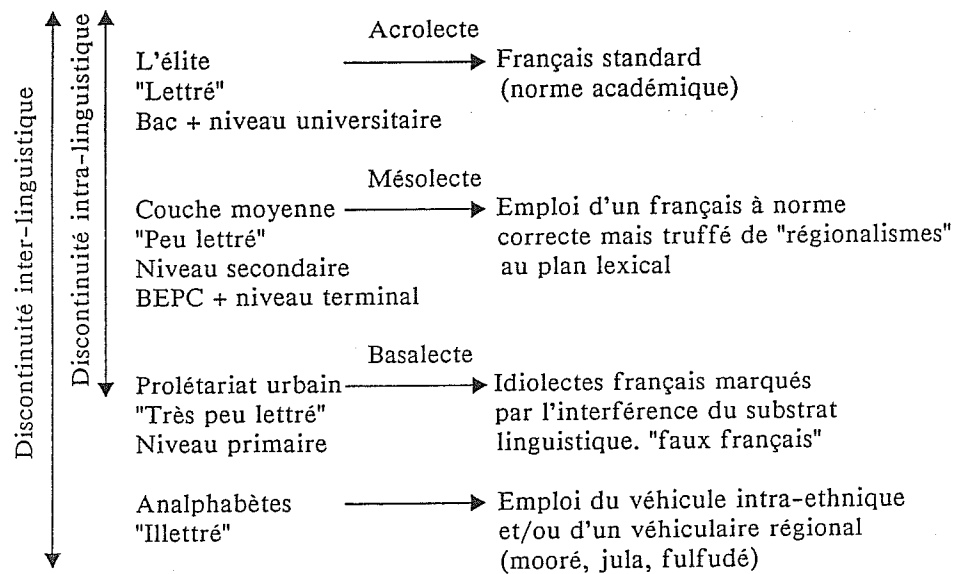
- l'acquisition du français sur le tas est aussi motivée par le souci de l'emploi. Ainsi, les jeunes ruraux analphabètes d'origine autre que Mossi (ethnie majoritaire dans la ville de Ouagadougou) qui arrivent à Ouagadougou à la recherche d'une occupation (boy, cuisinier, gardien etc.) se préoccupent de l'apprentissage de la langue française. Très souvent, ils préparent, à travers cet accès au français, leur départ pour Abidjan.

En définitive, français acquis à l'école et français acquis dans la rue engendrent une stratification sociolinguistique dans la pratique quotidienne de la langue.

2.2. Les variétés de français

La stratification du français que l'on utilise au Burkina Faso est essentiellement fonction des éléments précisés supra. En effet, suivant le niveau d'étude, on est soit "lettré", "peu lettré", "très peu lettré" ou "illettré".

La représentation suivant le modèle de BICKERTON pourrait être la suivante :



Au contraire de la Côte-d'Ivoire (LAFAGE, op. cit.) ces différents étages dans la pratique du français au Burkina ne constituent pas à proprement parler un continuum de formes interpénétrées mais révèlent plutôt une discontinuité intra-linguistique.

DUPONCHEL (1974) signale à propos de la Côte-d'Ivoire qu'un même locuteur, généralement dans la catégorie des "lettrés" ou des "peu lettrés", est capable d'une double performance (usage du français normatif et du français populaire), le choix du code étant dicté par des contingences pragmatiques.

Il faut noter aussi qu'au Burkina il n'existe pas de français populaire au sens que l'on donne à cette suite de mots en Côte-d'Ivoire.

Pour HATTIGER (1982) c'est "une variété de français dans laquelle s'est manifestée relativement récemment une coupure d'avec la norme du français standard et l'apparition d'une nouvelle norme, propre à cette variété, qui semble être devenue représentative non pas d'une classe ou d'une catégorie de locuteurs mais d'une communauté culturelle".

A titre d'exemple, l'expression suivante est du niveau populaire :

[ja boku nɔm isi] "il y a beaucoup d'hommes ici"

Compte tenu de la situation économique du Burkina dont les principales villes ne drainent pas ce flux migratoire important d'analphabètes qui est à l'origine du parler populaire d'Abidjan, on assiste néanmoins, surtout avec l'arrivée massive de la communauté ghanéenne, à la mise en place d'un français simplifié mais non encore représentatif "d'une communauté culturelle" et pourvu d'une norme propre.

De ce fait, les productions non normatives que l'on rencontre sont éparses et constituent par conséquent des idiolectes dont le rapport à la norme académique renvoie à l'identité de chaque locuteur qui assume sa pratique.

Dans ces conditions, il apparaît difficile de faire la somme de ces diverses productions individuelles pour en faire un objet d'étude cohérent. Tout au plus, on peut retenir de ces différentes pratiques idiolectales qu'elles sont dominées par des interférences du substrat linguistique qui consiste à transposer dans les usages de la langue seconde, les modèles grammaticaux et sémantiques de la langue maternelle : exemples témoins (locuteur mossi à Ouagadougou)

[lɛ mam z â f ā s ɔ̃ kuri pati]
"mes enfants se sont enfuis"

[si lɔ̃ mɛ m ti taswa, ti va kɔ̃ n ə se ki ti sapəl alaɔ̃]
"si lui-même il s'assoit, il saura qui est El Hadji"

Ces productions idéolectales ne constituent pas, de notre point de vue, un basilecte dont l'existence est reconnue par les locuteurs du français. On les caractérisera tout simplement de "faux français", indicateur du statut social de celui qui l'emploie.

Une politique de vulgarisation de cette variété semble se dessiner avec la parution de la bande humoristique *yirmoaga*⁵, pendant burkinabè de la *chronique de Moussa* que l'on retrouve dans les colonnes de l'hebdomadaire Ivoirien *Ivoire Dimanche*.

Néanmoins, compte tenu des thèmes choisis et de l'analphabétisme régnant, les lecteurs du bulletin sont essentiellement "lettrés" ou "peu lettrés", ce qui réduit fortement l'intégration de ce parler aux comportements langagiers quotidiens des locuteurs.

La zone interlectale comprise entre l'acrolecte et le basilecte est, quant à elle, marquée dans son ensemble par l'apparition des "régionalismes" qui sont des particularismes lexicaux que l'on relève dans les productions discursives. Ces particularismes servent à nommer des réalités socio-culturelles locales par le biais de la dérivation ou de la déformation sémantique.

PRIGNITZ et Bola OUEDRAOGO (1983) nous donnent les exemples suivants :

- . dérivation
 - bouloter de "boulot" (travail)
 - beloter de "belote"
 - sciencer (méditer, écouter attentivement)
- . déplacement sémantique
 - marier (épouser)
 - casser (crever)
 - feinter (tromper)

On signalera enfin que la zone mésolectale est hétérogène et inclut toutes les pratiques plus ou moins normatives allant du premier au second cycle du secondaire.

Pour ce qui concerne le niveau linguistique supérieur ou acrolectal, le français parlé par l'élite burkinabè ne diffère du français standard métropolitain que par la prononciation, l'intonation et le rythme. Il n'empêche que dans une situation informelle de communication, des régionalismes ou des énoncés mixtes (français/langues locales) apparaissent dans le discours.

Tout ce qui précède permet d'écrire que le français, tel qu'il est utilisé au Burkina Faso, se présente sous la forme d'un spectre discontinu de variétés dont il est nécessaire d'appréhender la dynamique sous l'angle des rapports complémentaires ou conflictuels qui président à sa superposition aux langues nationales.

CONCLUSION

Cet article est une première ébauche d'un travail plus important à réaliser et qui viserait à une approche macrosociolinguistique de la situation du français parlé au Burkina Faso. Notre présence au sein de l'équipe coordonnée par CAITUCOLI permettra d'approfondir l'analyse que nous venons de faire.

En effet, dans le cadre restreint de cette recherche, nous ne pensons pas avoir résolu toutes les questions problématiques énoncées au départ. Aussi, notre intention n'était nullement d'apporter des réponses précises, mais de poser les jalons d'une réflexion devant aboutir à connaître la dynamique du français tel qu'il est utilisé au Burkina Faso.

Issaka NACRO
Université de Ouagadougou

BIBLIOGRAPHIE

- AUPELF-ACCT, 1983, *Inventaire des Particularités Lexicales du Français en Afrique Noire*, Québec, 550 p.
- BICKERTON (D.), 1975, *Dynamics of a creole system*, Cambridge University.
- DUPONCHEL (L.), 1974, "Le français d'Afrique, une langue, un dialecte ou une variété locale", *Dossiers Pédagogiques*, n° 13, vol. III, pp. 7-13.
- HATTIGER (J.-L.) et SIMARD (Y.), 1983, "Deux exemples de transformation du français contemporain : le français populaire d'Abidjan et le français populaire de MONTRÉAL", *Bulletin de l'OFCAN*, n° 4, pp. 59-74.
- LAFAGE (S.), 1979, "Esquisse d'un cadre de référence pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain", *Plurilinguisme* (MANESSY), l'Harmattan, pp. 41-60.
- LALLEZ (R.), 1979, *Innovation en Haute-Volta : Éducation rurale et Enseignement primaire*, Paris, UNESCO, 107 p.
- NACRO (I.), 1984, *Plurilinguisme et Éducation en Afrique : Approche Sociolinguistique de la situation en Haute-Volta*, 3ème cycle, sous la dir. de BENTOLILA (A.), René Descartes, Paris V, 279 p., annexes.
- NIKIEMA (N.), 1980, *La situation linguistique en Haute-Volta : Travaux d'application et de recherche sur les langues nationales*, Paris, UNESCO, 35 p.
- PRIGNITZ (G.), 1983, "Le français parlé en Haute-Volta : Orientation et recherches en cours", *Langage, Espace, Société*, Actes du 1er colloque de Sociolinguistique de Ouagadougou, annales de l'ESLSH, n° 6, pp. 11-20 à 11-54.
- PRIGNITZ (G.) et BOLA (O.), "Le français parlé à Ougadougou" (compte rendu de Mémoire), *Bulletin de l'OFCAN*, n° 3, pp. 83-92.
- PRUDENT (L.F.), 1981, "Diglossie et Interlecte" (MARCELLESI), *Langage* n° 61, Bilinguisme et Diglossie, Larousse, pp. 31-38.

YAGO (Z.) et TIENDREBEOGO (G.), *Situation des langues parlées en Haute-Volta : Perspectives de leur utilisation pour l'enseignement et l'alphabétisation*, IRSSH, CNRST, 74 p.

NOTES

1. Nous reproduisons exactement les statistiques citées bien que certaines données excèdent 100 % (cf. zones rurales hommes) ou lui sont inférieures (centres : femmes).
2. Le jula serait une langue commerciale qui aurait pénétré, d'après Zakaria YAGO et Gérard TIENDREBEOGO, au Burkina Faso vers 1200.
3. Voir les *bulletins de l'Observatoire du français contemporain en Afrique Noire*, n° 1-2-3, sous la coordination de Suzanne LAFAGE et aussi MANESSY 1979, VALDMAN, 1979.
4. L'équipe est en outre composée de Issaka NACRO, Germain SORGHO, Vinou YÉ et Louis MILLOGO.
5. *Yirmoaaga*, bande dessinée humoristique du Burkina, Imprimerie de la Presse Ecrite, Ouagadougou.